

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2023-252

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de la SARL GITEM DECROOCQ, Place du Général De Gaulle 59470 WORMHOUT, afin d'effectuer la pose de guirlandes lumineuses Place du Général de Gaulle à Wormhout,

A R R E T E :

ARTICLE 1 : le stationnement sera interdit :

- Sur les 4 emplacements le long du monuments aux Morts côté Hôtel de Ville ;
- Sur les 3 emplacements devant le Poste 30, Place du Général de Gaulle ;

Et ce, un jour à compter mardi 21 novembre 2023, de 7h à 18h et jusqu'à la fin de la pose des illuminations.

ARTICLE 2 : La circulation sera restreinte place du Général De Gaulle, le long du terre-plein du monument aux morts RD916 et face au n°62 CCAS RD17, et ce, **une demie-journée à partir du mardi 21 novembre 2023 et pendant toute la durée des travaux.**

ARTICLE 3 : La vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h sur la partie concernée par les travaux.

ARTICLE 4 : Des agents communaux seront postés de part et d'autre du chantier afin d'assurer la fluidité de la circulation et notamment la gestion en alternat de celle-ci.

ARTICLE 5 : ces restrictions rentreront en vigueur dès la pose de la signalisation réglementaire et prendront fin dès son retrait.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

L'entreprise GITEM DECROOCQ

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Monsieur le Responsable Arrondissement de Dunkerque,

Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ.

Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 17/11/2023

Le Maire,
David CALCOEN



Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHONDT

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 17/11/2023

Le Maire,

David CALCOEN

Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHONDT

